

Code d'article	219.48
Description	SACS POUBELLE
Catalogue	HOS 530
Mise à jour	02/07/2025 05:30:29



Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	70x95x25 CM
Matériel	KRAFT
Couleur	MARRON
Grammage	2x70 G/M2
Capacité du conteneur	110 L
Poids net d'une unité (g)	196,00
Code Décision 97/129/CE	PAP 22
Signage Triman et Info-Tri	



Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499219483
EAN13	8420499219486

Colisage

Paquet	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	34,00 x 70,00 x 11,50
	Poids brut colis (kg)	12,26
	Volume paquet (m ³)	0,0273700

Carton	Unités / carton	50
	Paquets /carton	1
	Dimensions carton (cm)	34,00 x 70,00 x 11,50
	Poids brut carton (kg)	12,26
	Volume carton (m ³)	0,0273700

Palette	Cartons / couche	39
	Cartons / palette	39
	Conditionnement (U base x couches)	39 x 1
	Poids (kg)	482,25
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Informations sur les produits cosmétiques – Ingrédients et précautions

Certificats



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration

continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit contient des fibres recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).